



ACADÉMIE RÉGIONALE DE POLICE DE BRUXELLES

Brussels Police Academy

Rue du Planeur 10 – 1130 Bruxelles

APPEL AUX CANDIDAT(E)S – CHARGÉ(E) DE COURS (H/F)
 TEMPS PARTIEL
 FORMATION DE BASE – AGENT DE POLICE/INSPECTEUR DE POLICE
CODE DE LA ROUTE

Offre d'emploi pour une charge de cours à temps partiel au sein du rôle linguistique français :

CODE DE LA ROUTE (30 périodes)[FR] (environ 4x/an)
En binôme avec un chargé de cours déjà en activité

Objectif de la formation:

À l'issue de la formation, l'aspirant(e) sera capable de :

- a) Justifier tout acte policier selon le cadre légal et dans le respect des droits et libertés de l'être humain
- b) Effectuer son travail selon la philosophie de l'excellence dans la fonction de police (fonction de police orientée vers la communauté, fonction de police guidée par l'information, gestion optimale)
- c) Reconnaître et rechercher l'infraction sur base de la législation en vigueur
- d) Connaître et appliquer les dispositions du code de la route
- e) Qualifier les infractions de circulation sur base du code de la route

Groupe-cible: Formation de base d'Inspecteur de police

Contenu de la formation:

Cours (dont exercices)

- Structure du code de la route - utilisation des supports
- AR 01-12-1975 :
 - Champs d'application + Définitions + Injonctions : Art. 1 à 4
 - Place des conducteurs sur la voie publique : Art. 9
 - Les obligations de céder le passage : Art. 12 et 20

- Vitesse + limitations de vitesse : Art. 10 et 11
 - Les règles de croisement, de dépassement (et les interdictions) et de changement de direction : Art. 15, 16, 17 et 19
 - Arrêt et stationnement : Art. 23, 24 et 25
 - L'emploi des feux : Art. 29, 30 ; 30bis, 31 et 32bis
 - Etat de conduire et qualité physique : usage GSM, port de la ceinture de sécurité et port du casque : Art. 8.3, 8.4, 35 et 36
 - La signalisation routière : les signaux lumineux de circulation, les signaux routiers, les marques routières : Art. 5, 6, 60 à 77
 - Divers : chargement, port de la carte d'identité, les véhicules prioritaires : Art. 37, 38, 45 et 59
- AR 30-09-2005 pour la qualification
- **Application de la théorie** au travers d'**exercices pratiques**.
 - Lien avec les **jeux de rôles** et les **exercices intégrés**.

Évaluation (*travail journalier et examens*)

Charge de cours :

- Contrat pour mission spécifique
- Début dès que possible

Profil recherché :

- Être membre opérationnel de la police intégrée exerçant dans une direction "circulation"
- Être CaLog ou civil, en activité professionnelle, chargé des matières de circulation routière
- Avoir une maîtrise de la matière à enseigner
- Une connaissance du milieu policier (*pour les civils*), ainsi qu'une formation à la pédagogie et/ou une expérience dans la formation sont des atouts
- Être capable de collaborer et de se coordonner avec un éventuel binôme donnant cours dans l'autre classe de la même promotion

Introduction des candidatures :

Cette offre vous intéresse? Vous souhaitez contribuer activement à la formation des futurs policiers?

Envoyez-nous votre candidature, accompagnée d'un C.V. détaillé et d'une brève lettre de motivation par e-mail à l'adresse eps.bpa.recruitment@police.belgium.eu

Avant le 12 août 2024

En cas d'engagement, un accord écrit de votre autorité hiérarchique sera demandé.